



LA FEUILLE VERTE

Publication trimestrielle

Numéro **59** Avril 2026

La vie de l'association

❖ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **samedi 18 avril à 9h30** au salon d'honneur de la mairie de Fontainebleau.

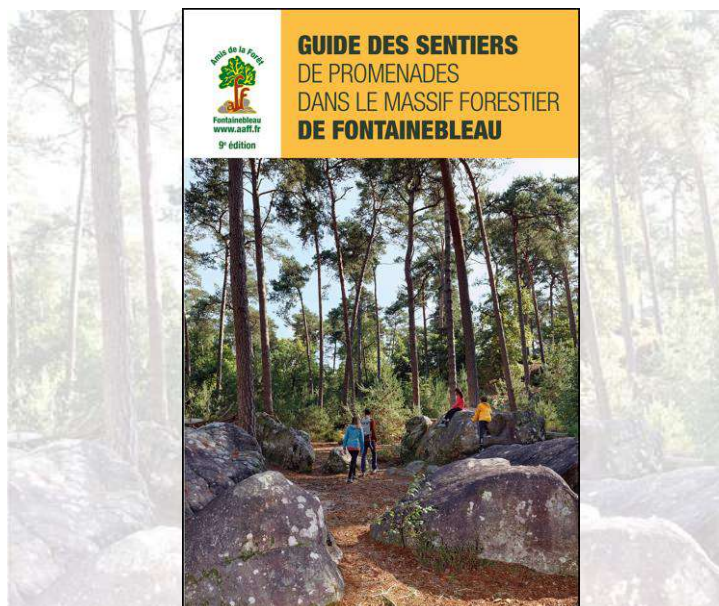
❖ GUIDE DES SENTIERS

La **nouvelle édition du Guide des sentiers de promenades des AFF**, largement actualisée et enrichie, est parue. Cette 9^e édition offre un descriptif complet de tous les sentiers pédestres qui sillonnent la forêt à l'exception des GR, soit environ 300 km de parcours balisés par les Amis de la forêt de Fontainebleau.

Aux sentiers balisés en bleu et au sentier des 25 Bosses balisé en rouge, ont été ajoutés les 21 sentiers balisés en jaune, dont 6 sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ces parcours familiaux, plus courts et plus faciles, sont proposés pour des promeneurs moins sportifs. Un QR code permet dorénavant de télécharger la carte du sentier choisi et de l'imprimer dans un format plus grand afin de connaître le parcours et la signification des lettres peintes sur les rochers du parcours.

Une partie documentaire de 60 pages permet de connaître la forêt : son écosystème, son histoire et sa protection. Un glossaire enrichi permet de connaître le sens des noms de lieux rencontrés.

Prix de vente public 16 € (prix réduit pour les adhérents : 12€), à commander sur notre site ou à acheter au local des AFF le mardi matin.



La forêt

❖ COMMISSION FORÊT D'EXCEPTION

La commission « Paysages et changement climatique » s'est réunie le 10 décembre 2025. Cette commission réunit les usagers de la forêt, les représentants des collectivités et des services publics concernés (pompiers, Parc naturel du Gâtinais, forestiers privés, laboratoires de recherche). L'ONF nous a présenté un panorama des actions menées en 2025. Plusieurs thèmes ont été abordés :

● **La prévention des incendies** : Un exercice de simulation a eu lieu en juin avec intervention de très importants moyens de lutte terrestres et aériens. Il a mis en évidence certaines difficultés liées à des zones blanches du réseau GSM (téléphone mobile).

● **Le dépérissement** : Le protocole d'observation en place depuis 2017 a relevé une amélioration notable pour les saisons 2024 et 2025. Ceci concerne toutes les essences, et notamment les deux plus impactées que sont le chêne pédonculé et le hêtre. La forêt de la Commanderie est dans un état de dépérissement plus grave que Fontainebleau et les Trois Pignons. Elle montre un état tout juste stationnaire après deux étés raisonnablement humides.



Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)





LA FEUILLE VERTE

Publication trimestrielle

2/5

● **Les plantations** : Du fait des échecs constatés avec les tubes plastiques, il a été acté de réaliser les protections par des enclos en lattes de bois montés sur place (4m X 4m) contenant une quinzaine d'arbres, dont 9 de l'essence objectif. Il s'agit de faire réussir, malgré les difficultés du démarrage, une implantation par « nids ».



● **La vente de bois de la forêt de Fontainebleau** a fortement évolué en quelques années. Pour l'essentiel, les arbres sont commercialisés par l'ONF et vendus sous formes de bois abattus, découpés et classés selon leur valeur commerciale. Ce mode de vente évite en particulier une déperdition de certains bois de valeur vers l'étranger lointain (hors UE, Chine). Après deux années « creuses » à 20 000 m³ (2022 et 2023), la récolte semble se stabiliser autour de 30 000 m³/an, en dessous de la moyenne historique de 40 000 à 45 000 m³ du fait du ralentissement constaté de la croissance forestière. Le bois se répartit en trois catégories de débouchés : 40% bois d'œuvre (construction, menuiserie, tonneaux), 20% bois d'industrie (usine de panneaux du Loiret) et 40% bois énergie.

● **La lutte contre les espèces exotiques** envahissantes fait l'objet d'un plan d'action qui devra aboutir à la définition d'une stratégie en 2026. Dans ce cadre, la place du *prunus serotina* est rediscutée (essence d'ombrage ou d'appui), mais en aucun cas considérée comme essence objectif de la sylviculture.

❖ LA MAGNÉSIE : UNE POLLUTION QUI GRIMPE ?

Plusieurs membres des AFF nous ont contactés pour exprimer leur inquiétude de constater que de nombreux rochers d'escalade en forêt de Fontainebleau sont tachés de marques blanches et s'interrogent sur cette poudre blanche répandue sur les rochers.



Il s'agit de la MAGNÉSIE que les grimpeurs mettent sur les prises et sur leurs mains. Ce produit minéral absorbe l'humidité et permet aux grimpeurs de garder leurs mains sèches. La sueur étant absorbée par cette magnésie, le risque de glisser et de perdre la prise est diminué. Cette pratique courante dans les salles de gymnastique pour d'autres sports (comme l'haltérophilie et la gymnastique artistique) est maintenant très répandue dans le monde. Nous la retrouvons ainsi de plus en plus sur les sites d'escalade dans la nature, et donc sur les grès de Fontainebleau.

En dépit de son avantage sportif, l'usage de ce produit minéral présente plusieurs inconvénients : d'une part, on constate un effet esthétique déplorable sur les rochers ainsi « barbouillés » de traces blanches. On observe aussi que la vie de surface des rochers (lichens, mousse, animalcules etc.) est très perturbée sinon détruite. Et, plus spécifiquement pour l'escalade, on peut craindre un effet d'encrassement des prises, la magnésie s'incrustant et se cimentant dans les pores des grès. Les prises deviennent alors glissantes en présence d'humidité. Enfin, certains médecins alertent sur la nocivité possible d'un usage répété sur la peau des mains des grimpeurs, et, bien sûr, du danger pour les poumons de la respirer. C'est une des raisons pour laquelle elle est interdite sous forme de poudre dans certaines salles d'escalade au profit de sa forme liquide.

Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)





LA FEUILLE VERTE

Publication trimestrielle

3/5

Que penser ?

Un débat est lancé et des études scientifiques seront nécessaires pour étayer ou non ce qui est pour le moment une inquiétude, puis expliquer les constatations sur le terrain... Ce qui est en revanche certain, c'est que l'effet visuel de cette pollution sur les rochers est regrettable.

On ne peut qu'exhorter les grimpeurs à épousseter en douceur les rochers après leur escalade (en évitant un brossage souvent abrasif qui entraîne un polissage de la prise) et à utiliser la magnésie avec beaucoup de modération pour protéger leurs mains et leurs poumons.



❖ FAUX RONDS BLEUS : AUDIENCE AU TRIBUNAL

Les AFF, depuis 1969 (57 ans), ont reçu mission de la part de l'administration des Eaux et Forêts de recenser les arbres remarquables et de les matérialiser par un rond bleu. Cette mission a été confirmée par l'accord cadre de partenariat entre l'ONF et les AFF signé le 18 novembre 2022.

La mission des AFF quant aux arbres remarquables consiste à entretenir le marquage, à mettre à jour l'inventaire et prospecter de nouveaux candidats pour accord de l'ONF. Depuis 2018, les arbres remarquables sont repérés par leurs coordonnées GPS. Ce géoréférencement permet aux forestiers de les préserver des coupes, le rond bleu n'étant qu'un repère pour les signaler aux promeneurs. Dans ce cadre, environ 1200 arbres sont actuellement recensés dans le fichier géolocalisé.

En 2020, plusieurs faux ronds bleus, peints à la bombe, sont apparus, troublant de la sorte les promeneurs qui suivaient les guides imprimés par des AFF sur les arbres remarquables et en compliquant la préservation des « vrais » arbres remarquables. En outre, les promeneurs pouvaient confondre ces marques bleues avec le balisage des sentiers pédestres et se perdre. Le groupe des arbres remarquables a entrepris d'effacer les faux ronds bleus. Devant le nombre impressionnant de ces ronds, les frais engendrés par les AFF, et le préjudice esthétique de la répétition de plusieurs faux ronds sur le même arbre, les AFF ont décidé de suspendre cette campagne d'effacement fin janvier 2023.

Entre le 1er octobre 2020 et le 31 janvier 2023, les AFF ont effacé 3 985 faux ronds et les frais d'effaçage se sont élevés à 515,71€, sans compter les nombreuses heures de bénévolat engagées pour cette action que l'on peut évaluer à environ 2 000 heures.

Notre association a décidé de se porter partie civile conjointement avec l'ONF qui a porté plainte contre l'auteur présumé de cette pollution. Les AFF demandent le remboursement des 515,71€ des frais de nettoyage des faux ronds bleus, sachant qu'il faudra recommencer le nettoyage pour tous les faux ronds peints entre 2023 et 2024. Les AFF requièrent aussi 1€ de dommage esthétique pour la forêt et 1€ de dommage moral pour l'équipe des AFF ayant passé de nombreuses heures de nettoyage.



Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)





LA FEUILLE VERTE

Publication trimestrielle

4/5

Relations extérieures

❖ RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Le président et le secrétaire général ont rencontré le sous-préfet le 9 février, Monsieur Yannis Bouzar, pour lui présenter notre association et son rôle. Les problèmes d'actualité de la Forêt ont été abordés, notamment la lutte contre les incendies et les futures obligations légales de débroussaillage ainsi que les zones blanches de certaines parties de la forêt qui sont donc hors de portée des téléphones portables.

❖ CLASSEMENT UNESCO

Le dossier de la demande de classement du *Domaine de Fontainebleau, Château, jardins, parc et forêt*, est maintenant terminé. Toutes les données ayant été rassemblées, il convient de le mettre en forme selon les critères et la présentation propres à l'UNESCO. Monsieur Yves Ducos, ancien contrôleur général de l'ONF, a été nommé Président du Comité scientifique de ce projet et le cabinet spécialisé « Grahal » a été missionné pour cette mise en forme qui sera faite en 2026 pour remise au comité français de l'UNESCO en avril 2027. Ce comité effectuera des auditions jusqu'en avril 2028. Le dossier sera déposé officiellement à l'UNESCO en janvier 2029 ; décision en juillet 2030.

Cela fait dix ans que nous travaillons sur cette candidature ! Les AFF participent au comité scientifique et au comité de pilotage de ce projet qui est maintenant entré dans sa dernière étape.

❖ BALISAGE DES LIAISONS DOUCES (PARCOURS CYCLISTES) EN FORÊT

Les AFF ont signé avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau une convention pour le balisage des liaisons douces en forêt de Fontainebleau. Notre association s'est engagée à mettre en place un balisage léger et peint en vert, qui complétera les plaquettes mise sur le parcours (134 km) par la CAPF. Les AFF vont former une équipe qui sera chargée de l'entretien de ce balisage. Cette équipe comprendra des membres des AFF, des membres de l'association La Vie à Vélo et des agents de la CAPF. Les parcours cyclistes ainsi matérialisés vont remplacer le Tour du Massif à Vélo « TMF » qui, à terme, va disparaître.



Publication

« Arbres et arbustes des forêts tempérées. Reconnaissance et écologie », par François Lebourgeois. Ed AgroParisTech, octobre 2025.

- Le Tome 1 (235p) est consacré à la reconnaissance des arbres et arbustes avec 4 clés de détermination basées sur les écorces, les bourgeons, les feuilles des feuillus et des résineux. Il se poursuit par la description de l'écologie des espèces forestières, répartitions des formations forestières, composantes du climat, des sols...

- Le Tome 2 (565p) porte sur le comportement des espèces forestières en relation avec la nature des sols et leur composante hydrique. Il s'achève sur une imposante série de Fiches écologiques des espèces de 500 pages. En avant-propos de ces ouvrages il est dit : « ...Connaître les arbres et les arbustes est donc indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la forêt ! Connaître la forêt pour la gérer, la protéger ou simplement l'admirer et la laisser évoluer librement, c'est d'abord savoir décrire, nommer et comprendre les milieux et les exigences écologiques des arbres et des arbustes... » Tout y est dit !

Pour commander s'adresser par mail à :
Laurence GENEVOIS-CORGIOLU
REVUE FORESTIERE FRANÇAISE, SERVICE DES PUBLICATIONS. AgroParisTech
14 rue Girardet - CS14216 F-54042 NANCY Cedex - 45 € les deux tomes, plus les frais de port.
Tél. 03 83 39 68 23 - laurence.genevois@agroparistech.fr

Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau
Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)



TOME 1



TOME 2

Nécrologie

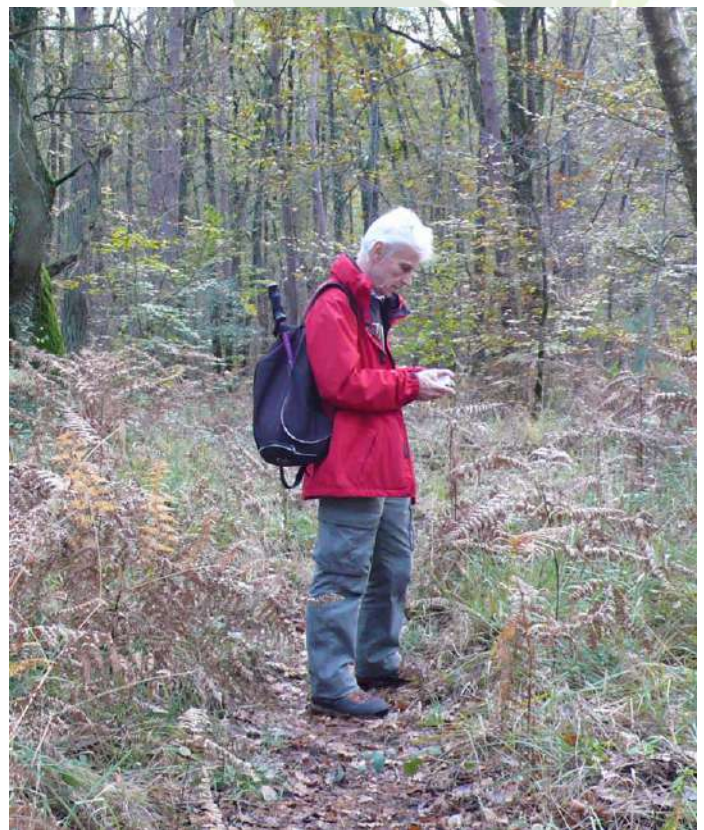
Frédéric Gasnier nous a quittés le 28 février 2026

Baliseur du sentier Bleu n°2 "Croix du Calvaire-Tour Denecourt", avec ses compagnons Gérard Kaas, puis Gilbert Tournier, il a entretenu le parcours avec soin, repeignant les balises, dégageant les ronces envahissantes, informant les promeneurs, et sensibilisant avec pédagogie les cyclistes indisciplinés...

Sa parfaite connaissance du terrain lui a valu d'être associé à la restauration du sentier entreprise par l'ONF en 2013, dans le cadre de la démarche "Forêt d'exception", sous l'égide de l'architecte paysagiste Alain Freytet. Il est l'un des coauteurs du Carnet de mission retraçant ce projet, publié l'année suivante.

Au sein de la commission communication, il a participé à la création d'un nouveau site Web en 2012, en y intégrant les nombreux documents destinés à mieux faire connaître la forêt et à la protéger (Guide des Arbres remarquables, Petit patrimoine forestier...).

Très attaché à faire découvrir "son" sentier auprès du grand public, Frédéric conduisait régulièrement, ces dernières années, aux côtés de son épouse Anne-Marie, des promenades-conférences très appréciées à l'occasion de la Journée Internationale des Forêts.



Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)

